

Tâches Coach Developer Examens professionnels

1. Introduction

Le présent document donne un aperçu de l'activité de Coach Developer (CoDe). Il s'agit d'un complément au [manuel Coach Developer](#) de l'OFSPPO. Commence donc par t'intéresser au manuel.

Les CoDe accompagnent les candidat-e-s qui ont pour objectif d'obtenir le brevet fédéral « d'entraîneur-e de sport de performance » lors des examens professionnels (EP). Ils agissent en tant que conseillers en matière de processus, soutiennent les candidat-e-s pour les questions techniques et les assistent dans toutes les étapes de préparation aux examens professionnels fédéraux. Les chapitres suivants ont pour but de donner un aperçu de la formation, des tâches concrètes, y compris les dates correspondantes.

2. Conditions préalables

Voir le manuel

3. Formation

Le début de la formation de CoDe coïncide avec le début du cursus d'entraîneur-e professionnel-le (CEP) de la personne à accompagner dans son parcours d'entraîneur-e sport de performance. Les CoDe obtiennent leur qualification en 7 étapes. Les différentes étapes sont décrites dans le manuel.

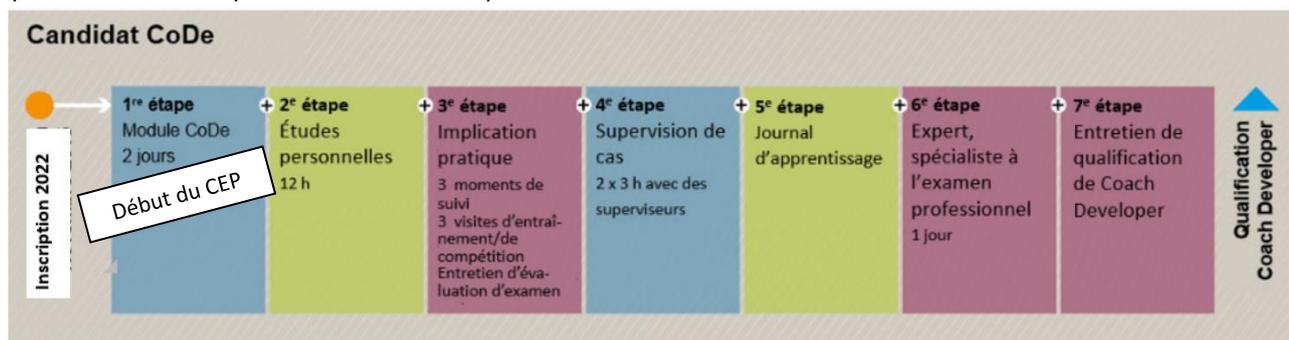


Figure 1 : 7 étapes pour devenir Coach Developer (OFSPPO)

4. Activités

Ci-dessous, quelques compléments et explications sur les étapes 3 et 6 ainsi que sur le travail de projet.

4.1 3^e étape : Implication pratique

Les CoDe s'engagent à participer à trois sessions de suivi, à trois visites d'entraînement / de compétition et à l'entretien de bilan de l'examen.

La 1^{re} partie du rapport « Autoréflexion et philosophie de coaching » du travail de projet des candidat-e-s se développe à partir des trois entretiens de bilan suivant.

Entretien	L'accent	Moment
Entretien de bilan 1	Entretien initial	Au début de la formation
Entretien de bilan 2	Entretien de développement	Au milieu de la formation
Entretien de bilan 3	Entretien de préparation à l'examen	Avant l'examen
Bilan de l'examen	Débriefing de l'examen	Après l'examen

Les CoDe effectuent trois visites d'entraînement / de compétition, dont au moins deux visites d'entraînement et, si l'organisation le permet, une visite de compétition.

4.2 6^e étape : Expert-e à l'examen professionnel

Les CoDe confirment la date choisie par les candidat-e-s pour l'examen oral et y participent.

Avant l'EP, les CoDe élaborent, en accord avec le responsable de la formation des entraîneur-e-s du sport de performance de Swiss Volley (RFE SP), trois études de cas spécifiques à la discipline sportive à l'intention de la commission d'examen. Les réponses sont évaluées après l'examen par le RFE SP et les CoDe.

En outre, les CoDe formulent avant l'examen au maximum 5 questions sur les rapports partiels 2 et 3 du travail de projet.

4.3 Travail de projet des candidat-e-s

Les CoDe accompagnent les candidat-e-s dans l'élaboration de leur travail de projet et l'évaluent une fois terminé, conformément aux directives de l'OFSP (celles-ci sont mises à disposition après la remise du travail de projet).

4.4 Documents des candidat-e-s pour l'admission à l'examen

Pour être admis à l'EP, les candidat-e-s doivent déposer les documents suivants sur la plate-forme d'enseignement et d'apprentissage ILIAS au plus tard 6 semaines avant l'examen :

- Confirmation dans le domaine des premiers secours / du sanitaire
- Preuve d'une pratique professionnelle en tant qu'entraîneur-e actif-ve avec des athlètes de cadre
- Confirmation des visites des entraînements / compétitions et de l'aptitude à la pratique
- Confirmation des entretiens
- Choix du sujet pour le 3^e partie du rapport (sujet librement choisi) et 4^e partie du rapport (stage)
- Remise du travail de projet

Les CoDe vérifient et signent les documents b, c, d et e. Tous les documents à soumettre sont disponibles sur le site Internet : [Examens professionnels](#)

5. Aperçu des tâches

Résumé des tâches pour CoDe :

Assessment	participer (non obligatoire)
Entretien initial	effectuer
Entretien de développement	effectuer
Entretien de préparation à l'examen	effectuer
Visites d'entraînement / de compétition 1 à 3 (peuvent être combinés avec des rendez-vous d'entretien)	effectuer
Visites d'entraînement / de compétition et les bilans	confirmer
Choix du thème du travail de projet pour les 3 ^e et 4 ^e parties du rapport	confirmer
Trois études de cas spécifiques au sport	créer
Travail de projet et formulation de cinq questions sur les 2 ^e et 3 ^e parties du rapport	évaluer/créer
Examen oral	être present-e
Entretien d'évaluation de l'examen	effectuer

6. Temps nécessaire

La formation d'entraîneur-e sport de performance dure en général environ deux ans. C'est pourquoi l'engagement du CoDe s'étend également sur cette période.

Étape	Contenu	Charges
Étape 1	Cours Coach Developer	2 jours
Étape 2	Étudier de manière autonome	15 - 20 heures
Étape 3	3 entretiens & 3 visites d'entraînement / de compétition	3 jours
Étape 4	Supervisions de cas	1 jour
Étape 5	Journal	En continu
Étape 6a	Évaluation du travail de projet	1 jour
Étape 6b	Expert-e à l'examen professionnel	½ journée
Étape 6c	Création/évaluation des études de cas	½ journée
Étape 7	Entretien final CoDe	½ journée
Total formation comprise		Environ 80 heures
Total à partir du deuxième accompagnement		Environ 40 heures

A partir du deuxième accompagnement, le temps nécessaire est d'environ 40 heures.

Une fois par an, les CoDe participent à un échange de deux heures avec le RFE SP. Deux créneaux horaires sont proposés à cet effet, début septembre et début mars.

7. Indemnisation

Les CoDe sont indemnisés par Swiss Volley à hauteur de CHF 1'500. Ce montant se compose des domaines décrits ci-dessus. Si la formation est interrompue prématurément, seuls les prestations déjà fournies par le CoDe sont indemnisées.

8. Liste des abréviations

Abréviation	Mot complet
EP	Examens professionnels
CoDe	Coach Developer
CEP	Cursus d'entraîneur-e professionnel-le
RFE SP	Responsable de la formation des entraîneurs de sport de performance de Swiss Volley